

LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 27 novembre à 6h55

« LES FEMMES AGEES, ELLES AUSSI VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES »

Claire Granger, directrice des ressources pour l'accompagnement des Petits Frères des Pauvres

RCF : Bonjour Claire Granger. Le 25 novembre était la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Vous souhaitez évoquer les violences domestiques dont sont victimes les femmes âgées.

CG : Oui, Simon, et ce sujet est vraiment délicat Il est même tellement tabou que nous avons du mal à en mesurer l'ampleur. Ce que nous savons – car il y a des études sur ce sujet – c'est que 26% des victimes de morts violentes au sein des couples sont des femmes de plus de 60 ans, et 10% des femmes de plus de 80 ans.

Mais les autres études sur les victimes ne prennent pas en compte les plus de 75 ans. Nous n'avons donc pas de statistiques sur le nombre de personnes âgées qui sont victimes derrière les murs de leurs domiciles de violences physiques, de pressions psychologiques, d'humiliations, d'insultes, de phénomènes d'emprise, de limitations de liberté d'aller et venir ou encore de restrictions alimentaires. Ces violences-là restent largement tues.

Cela signifie qu'après 75 ans, le phénomène n'est plus documenté, qu'il est invisibilisé, passé sous silence, ce qui ne permet pas de réfléchir collectivement à des pistes sécurisantes qui pourraient leur être proposées.

Car à cet âge de la vie, comment parler de la violence qui peut exister au sein du foyer ? A qui en parler en toute sécurité ? Quelles sont les options possibles ? Où aller ? Si des femmes actives entre 20 et 50 ans disposent de leviers pour s'extirper de la violence domestique, les possibilités se réduisent dramatiquement pour les femmes plus âgées.

RCF : quelles pistes ou conseils donneriez-vous ?

CG : Rappelons d'abord que la violence intra familiale est un phénomène complexe. Les personnes âgées confrontées à de telles situations sont souvent résignées. Il leur est difficile de parler de ce qu'elles vivent. Si elles parlent, seront-elles écoutées, leur paroles accueillies et comprises. Le médecin traitant peut être un interlocuteur de confiance, qui pourra écouter puis orienter. Des groupes de paroles et de soutien pour les aidants familiaux sont également des espaces précieux pour éviter que



la fatigue au sein du couple ne dégénère en violence.

Enfin, il existe une ligne d'écoute nationale, le 3977, dédié aux personnes âgées victimes de maltraitance. Les écoutants pourront y indiquer, en fonction de chaque histoire singulière, les pistes possibles. Il ne faut pas avoir peur d'appeler si vous connaissez une personnes âgée victime.

Chez les Petits Frères des Pauvres, nous avons coutume de dire que nous marchons aux côtés des personnes accompagnées, ce qui nous incite à respecter leur temporalité et leur capacité de décisions. Offrir une écoute attentive, respectueuse de la personne qui est victime de violence au sein de son foyer, sans porter de jugement, sans jamais la brusquer est la première étape qui peut contribuer à adoucir le dernier temps de sa vie.